

# La Gingolaise franco-suisse



Évènement

## 2019, année festive !

Regards franco-suisse

p.10

Le parcours  
«À saute-frontière»  
marque des points

Économie

p.16

Commerce local :  
vous avez été  
consultés !



## Éditorial

Dans ses 1500 ans d'histoire notre village de Saint-Gingolph a vécu 450 années coupé en deux par la frontière, 450 années où les liens d'amitié n'ont cessé d'être tissés par delà et avec nos identités régionales et nationales.

Pendant ces 450 ans, notre village a connu des moments tragiques, tout particulièrement en 1944 qui a encore plus soudé notre communauté et offert à tout l'arc lémanique le plus bel exemple d'unité et de fraternité entre les hommes, en cette fin de seconde guerre mondiale. Pendant 450 ans aussi se sont forgées des traditions communes, une culture et une vie associative bien ancrées dans l'esprit gingolais qui emprunte, tant à la Savoie qu'au Valais, l'art de vivre et de faire la fête ensemble.

L'année qui s'annonce sera là pour regarder en arrière et mieux comprendre tout ce qui nous a uni, les richesses de ces 450 années. La place sera laissée aux historiens professionnels et amateurs pour nous faire découvrir les particularités, les traditions et ses anecdotes. Pour nos enfants, il est en effet capital de faire de notre histoire une opportunité pour approfondir nos échanges entre générations.

L'année qui vient sera aussi festive comme il se doit, grâce à la mobilisation de tout un comité bi-national qu'il nous faut ici saluer pour le travail considérable qu'il est en train de réaliser. Grâce à lui, nous bénéficierons de spectacles, d'expositions et de moments exceptionnels tout au long de l'année 2019.

Et puis l'année prochaine sera aussi celle où nous regarderons vers l'avenir avec l'inauguration de la nouvelle ViaRhôna, du Pont de l'Amitié et du city-stade, véritable agora franco-suisse pour la jeunesse de notre village. Regarder vers l'avenir en valorisant notre patrimoine commun. Patrimoine naturel avec nos châtaigniers et notre eau que nous voulons préserver ensemble. Patrimoine construit avec notre église qui sera bientôt dotée d'un carillon grâce à l'engagement de l'association Patrimoine de Saint-Gingolph. Patrimoine culturel grâce au futur four à pain et aux instants de partage qu'il nous réserve.

Grâce à ces initiatives, Saint-Gingolph poursuit cette ambition d'être le lieu où la frontière ne cesse de réunir, de rassembler les habitants autour de notre destin commun et nous donne une âme si particulière.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et vous donnons rendez vous le 12 janvier prochain pour ouvrir cette année d'amitié autour des vœux communs à la salle polyvalente.

**Géraldine Pflieger**  
Maire de Saint-Gingolph

**Werner Grange**  
Président de Saint-Gingolph

# Sommaire

## Projets et environnement

- 04 Projet E(AU)
- 06 20 hectares de châtaigneraies bientôt réhabilitées
- 08 Premiers tours de roues sur la ViaRhôna

## Regards franco-suisse

- 10 Le parcours didactique recompensé et reconnu
- 11 Bientôt le retour d'un four à pain dans le quartier historique
- 12 12 cloches de plus dans le clocher
- 13 Première édition du Mérite gingolais franco-suisse
- 14 Les Enfants des 2 Républiques

## Vie quotidienne et pratique

- 15 La nouvelle Maison Médicale
- 16 Vous vous êtes exprimés sur le commerce local

## Tourisme, événements et loisirs

- 17 Recherche : bénévoles !  
Retour sur la 29e Fête de la Châtaigne
- 18 450 ans d'amitié franco-suisse

## Côté suisse

- 19 Les transports dans le Haut-Lac

## Côté français

- 21 Assainissement à Brêt  
Recensement 2019
- 22 Les 100 ans de la fin de la Grande Guerre
- 23 Mise à l'enquête du PLU



### La Gingolaise franco-suisse - Numéro 3 - Hiver 2018/2019

Une publication semestrielle éditée par les communes de Saint-Gingolph Suisse et France.

**Directeurs de la publication :** Géraldine Pflieger et Werner Grange

**Photos :** Saint-Gingolph Promotion Événements, Micheline Grept, Géraldine Pflieger, Justine Grandcollot, Benoit Grandcollot

**Maquette et mise en page :** Joël Grandcollot

**Dépot légal :** décembre 2018

**Tirage :** 1'500 exemplaires sur papier Cyclus recyclé



## Environnement

# Projet «E(AU)» : protégeons notre ressource majeure !

 **Micheline Grept**

En date du 22 mars 2017, le Conseil d'Etat Valaisan a approuvé les zones de protection des eaux souterraines et des secteurs Ao de protection des eaux de la commune de Saint-Gingolph, sur le territoire des communes de Saint-Gingolph, de Vouvry et de Novel.

Il décide par la même que les communes de Saint-Gingolph et de Vouvry surveilleront sur leurs territoires respectifs la mise en œuvre de mesures de protection figurant dans les prescriptions des zones de protection. Notre commune assurera la coordination avec la commune de Novel sur territoire français.

Afin de répondre à cette demande, la commune a organisé le 8 novembre dernier une séance de travail regroupant tous les acteurs et garants de la « ressource eau » :

- M. Knubel, secrétaire-adjoint du Département de la Mobilité, du Territoire et de l'Environnement du Canton ;
- Mme Pflieger, maire de Saint-Gingolph et présidente du SIAC ;
- M. Rinaldi, président de Vouvry ;
- M. Zoppelleto, président de Port-Valais ;
- M. Grange, président de Saint-Gingolph ;
- MM. Schopfer et Imhof, fontainiers ;
- MM. Derivaz et Bénet, présidents des Bourgeoisies ;
- MM. Vez et Bovier, ingénieurs «cours d'eau» du Canton ;
- M. Christe, du Service de l'Environnement du Canton ;
- MM. Lalechère et Filippovic, de la Délégation Départementale de la Haute-Savoie ;
- M. Desclaux de la CCPEVA ;
- M. Bugnet, chargé de mission contrat de rivières des Dranses et de l'Est Lémanique ;
- MM. Borcard et Grivel, représentants des alpages ;
- ainsi que M. Steib, conseiller communal

ont répondu présents et ont pu répondre aux questions relatives à la mise en œuvre du plan de gestion concernant la protection des eaux souterraines. Il s'est avéré lors de cette séance que les interventions sur les territoires voisins, quel que soit le côté de la frontière, ne sont pas simples car pas forcément régis par les mêmes règles ou lois, et peuvent aussi dépendre du droit privé si les bassins versants se trouvent sur des parcelles appartenant à des privés.

**« L'eau est à l'échelle cosmique plus rare que l'or ! »**

Cette observation d'Hubert Reeves permet d'apprécier la situation privilégiée de nos communes. Abondance et disponibilité de la ressource hydrique soutiennent la qualité de la vie et l'activité socio-économique. Aujourd'hui, les effets du changement climatique questionnent l'évolution future des ressources en eau. Quelles conséquences sont à attendre pour notre approvisionnement en eau ?

Ces questions ont été abordées lors de cette séance de travail notamment concernant :

- la gestion et la valorisation des eaux des bassins versants de nos territoires, des démarches à entreprendre à plus long terme ;
- l'opportunité de créer un groupement de travail transfrontalier et intercommunal autour de la thématique « EAU » ;
- l'opportunité de solliciter l'appui des responsables de la mise en œuvre « Stratégie Eau » du Canton du Valais et aussi du « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranée autour d'un projet pilote **Montagnes de l'(E)AU, contreforts du Grammont, Dents d'Oches et Blanchard.**

Ceci en sachant que nous avons des orientations fondamentales communes :

0. S'adapter aux effets du changement climatique

1. Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité

2. Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques

3. Prendre en compte les enjeux économiques et sociaux et assurer une gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement

4. Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

5. Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé

5a. Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle

5b. Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques

5c. Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses

5d. Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles

5e. évaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé humaine

6. Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides

6a. Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

6b. Préserver, restaurer et gérer les zones humides

6c. Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans les politiques de gestion de l'eau

7. Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir

8. Augmenter la sécurité des populations exposées

## Des défis clairement définis pour nos communes

1. Eau potable / Qualité de l'eau / Epuration adéquate des eaux usées/ Assainissement des réseaux

2. Qualité des eaux superficielles et souterraines (Protection des cours d'eau : biotopes naturels des zones humides)

3. Protection contre les dangers naturels liés à l'eau (Maintenir les activités agricoles en montagnes / curage des nants supérieurs)

4. Energie renouvelable (Potentiel)

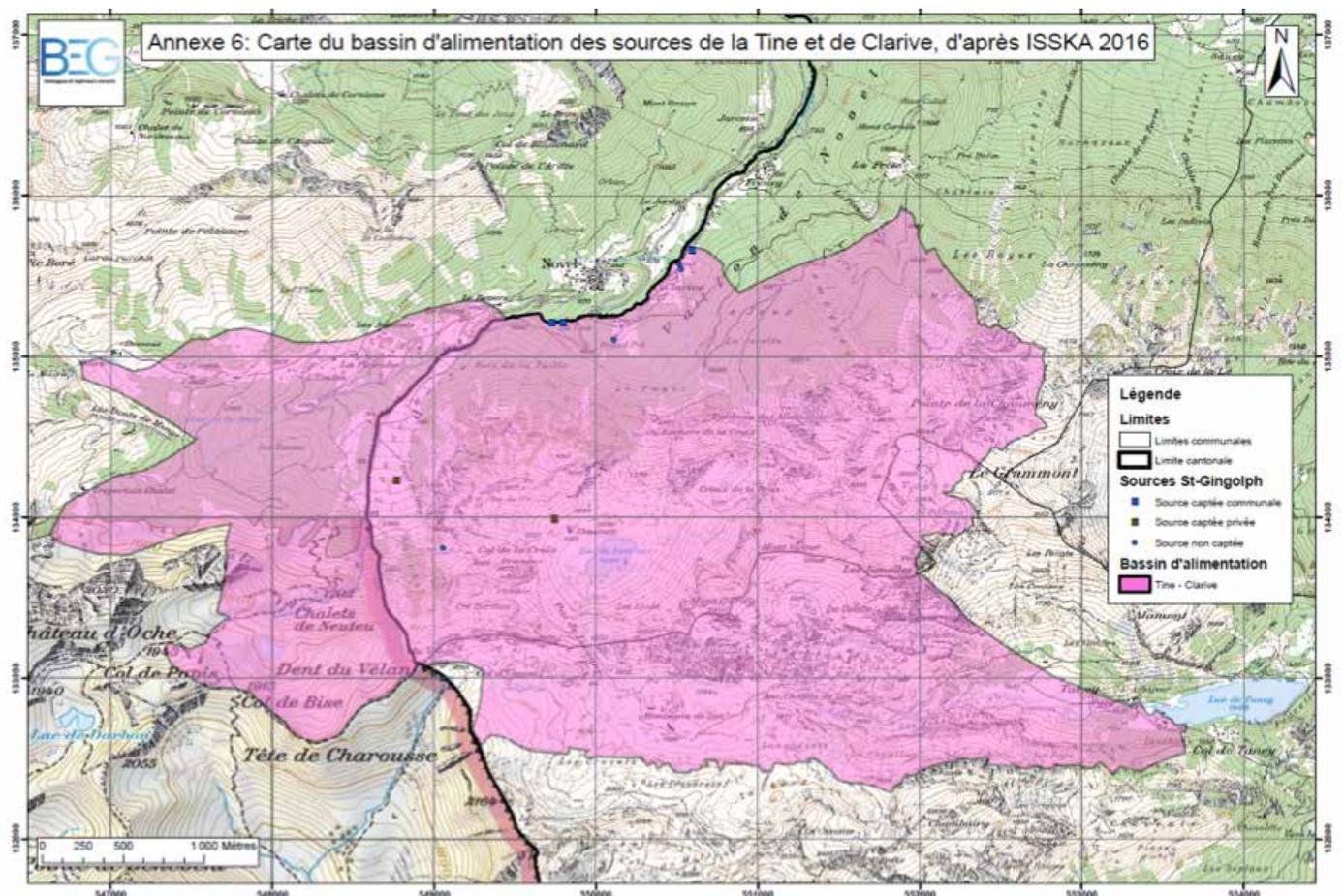
5. Eau pour l'agriculture, le tourisme et l'industrie

6. Lacs et cours d'eau comme espaces vitaux (Utilisation de pesticides le long des routes sur territoires communaux ?)

7. Gestion coordonnée de la ressource multifonctionnelle eau.

Des objectifs définis, des défis passionnants un potentiel de coopération intercommunal voir international en vue de mieux :

- Protéger l'eau
- Utiliser l'eau
- Se protéger contre les dangers naturels liés à l'eau.





## Grands projets

# 20 hectares de châtaigneraie bientôt réhabilitées !

 **Micheline Grept**

S'il y a bien un arbre emblématique de notre village, c'est le châtaignier. Thermophile et héliophile, sensible au gel mais avec un besoin de chaleur en été et un peu de pluie en automne, il ne s'est rien refusé en s'installant ici, dans ce microclimat subméditerranéen que constitue le Bas-Valais.

À l'origine, la châtaigneraie est une selve, c'est-à-dire un peuplement aéré d'arbres fruitiers, à larges couronnes, qui bénéficie de beaucoup de lumière. La production de fruits y est optimale, puisque l'arbre n'a aucune concurrence.

Depuis bien longtemps, l'entretien de notre châtaigneraie est négligé. A priori, on pourrait penser que la biodiversité est plus large dans les vergers abandonnés, peut-être parce que les espèces sont affranchies des exigences de l'homme. Mais pas du tout ! Promenez-vous dans une forêt de châtaigniers embroussaillées : il est à parier que vous ne trouverez pas plus de 10 espèces végétales. Ensuite, arpentez la pelouse herbeuse d'un verger entretenu. La richesse floristique vous livrera quelque 30 espèces de plantes, si ce n'est plus. La luminosité d'un peuplement aéré, donc entretenu, est un facteur de cette biodiversité. Le lierre, les fougères, l'ail des ours, la knautie des champs, le géranium des prés, l'épervière des murs, la grande astrance l'épiaire officinal, le lotier, le trèfle rampant, le trèfle intermédiaire et bien d'autres offrent un festival de couleurs dont les insectes ne sont pas insensibles non plus.

Une châtaigneraie au cœur d'un village qui présente des qualités paysagères et topographiques particulières, un village préservé classé à l'inventaire fédéral des sites construits à

protéger en Suisse (inventaire ISOS). Si l'on se réfère au catalogue des paysages culturels caractéristiques de Suisse, da la fondation pour la protection et l'aménagement du paysage, nous constatons avec fierté que notre village rescence au moins 3 textures inscrites à ce répertoire :

1. **Texture hydrique** avec ses paysages lacustres ;
2. **Texture patrimoniale** avec ses paysages « historique de valeur culturelle architecturale » ;
3. **Texture forestière** avec ses paysages forestiers et ses paysages de selves.

Ce sont ces multiples paysages, avec leurs qualités comme l'expression culturelle, l'expression naturelle, l'identification et l'appartenance, les prestations de loisirs et de ressourcement que nous voulons valoriser.

Le travail a bel est bien commencé avec le projet « Belvédères sur la frontière », un projet qui vient de recevoir le coup de cœur de l'association Nature, Culture et Tourisme Valaisan (voir page 11). Ce parcours paysager pour prendre conscience et mettre en lumière notre patrimoine culturel, bâti, végétal et paysager et initier les changements à venir. C'est à partir de ce constat que l'idée de restaurer notre châtaigneraie est née.

Le cadre étant posé, en avant les projets :

1. Un *projet de jardin d'enfants* intégré dans le quartier historique ;
2. Un *projet d'aménagement de l'embouchure de la Morge* qui est sous toit, avec le départ du GR5 (sentier de Grande Randonnée) qui relie Saint-Gingolph à Nice par la montagne, et une passerelle qui reliera les quais de Saint-Gingolph Suisse aux quais de Saint-Gingolph France ;
3. Un *projet à l'étude de parc intergénérationnel* au Pré-de-Cure, liant le village historique au nouveau village ;
4. *L'aménagement des quais français* qui se dessinent ;
5. *L'inauguration prochaine d'un tronçon de la ViaRhôna*, piste cyclable surplombant le Léman entre Saint-Gingolph et le Locum, où des châtaigniers seront également plantés prochainement ;
6. Et enfin, ce dont nous parlons aujourd'hui, la *réhabilitation de 16 à 20 hectares de châtaigneraies*, qui pourrait impacter favorablement l'aspect paysager de notre commune, sans compter le bénéfice immédiat pour la préservation de la biodiversité.



Par le biais de ce projet, une collection nationale de 200 arbres pourrait s'installer sur deux hectares, et permettre l'occasion de développer un tourisme doux. De plus en plus de personnes recherchent des activités sportives liant la culture par le biais de découvertes authentiques.

### **Un projet qui fédère tout azimut !**

Le 24 octobre dernier, la commune de Saint-Gingolph a présenté son projet de réhabilitation de 16 à 20 hectares de châtaigneraies devant un public de connaisseurs afin de trouver les fonds nécessaires au lancement de ce projet :

- M. Triponez, du Service des forêts et du paysage ;
- M. Duchoud, sous-Préfet du district de Monthey ;
- MM. Gigon et Giovannini et Mme Calamai du Fonds Suisse pour le Paysage ;
- M. Grange, président de Saint-Gingolph
- M. Bailly, 1er maire-adjoint de Saint-Gingolph ;
- M. Rigaud, délégué de la commune française ;
- M. Delaloye, garde-forestier du Haut-Lac ;
- MM. Cardis et Pichard de la Fondation Castanea ;
- Mme Leyat de la fondation SWO ;
- M. Debrot, pépiniériste ;
- M. Bischofberger, du bureau In Situ Vivo ;
- Mme Priod-Dayer, urbaniste, gestion du territoire ;
- MM. Bénet et Borcard, de la Bourgeoisie ;
- M. Chittaro, de Info Fauna ;
- M. Fornay, de l'association Patrimoine de Saint-Gingolph ;
- Mme Daem, de Saint-Gingolph Promotion Évènements ;
- M. Moulin, président du C.O. de la Fête de la Châtaigne ;
- Mme Nadia Esposito, journaliste ;

ont participé à cette présentation. Une brisolée a été organisée pour l'occasion. Le projet châtaigneraie est dorénavant mentionné sur le futur plan d'aménagement de zones, ce qui est une première en Valais.

Dans un futur proche, les propriétaires des parcelles touchées par ce projet, seront conviés à une séance de présentation. Pendant l'hiver, le dossier du projet doit être étoffé afin de pouvoir le présenter aux partenaires financiers susceptibles de nous soutenir.

Pour les privés, les familles, les associations, les entreprises désireux de parrainer un châtaignier sur le territoire communal, n'hésitez pas à vous annoncer au bureau communal.



*Les participants ont été emballés par le potentiel de notre territoire.*





## Grands projets

# Premiers tours de roues sur la ViaRhôna !

 Joël Grandcollot

Les plus curieux d'entre-nous n'aurons pas attendu le printemps pour fouler du pied la ViaRhôna. Certains diront même que ce sont les premiers pas les plus importants après ceux d'Armstrong il y a 60 ans ! Car on ne peut le nier, l'aménagement de cette portion de la ViaRhôna est le premier pas d'un chantier d'envergure qui doit mettre en site propre la quasi-totalité des 620 km de l'itinéraire jusqu'à la Méditerranée. Et c'est Saint-Gingolph qui montre l'exemple !

Nous sommes déjà quelques dizaines à s'être croisés aux Noirettes ou à Sechaud. Il est plaisant de voir les familles s'approprier cet aménagement. Ce qui prouve qu'il représentait une attente assez forte de la population.

Mais il y a déjà des déçus ! Notamment celles et ceux qui ne retrouvent pas ces «monstres» pentes vers la Chéniaz, ou ces sauts de 2 mètres pour passer les châbles ! En quelques mois, ces pistes et accès provisoires ont fait place au tracé réel.

Et oui, la ViaRhôna doit respecter des normes d'accessibilité et de déclivité pour être intégrée dans le réseau cyclable national. La pente maximale est de 8% sur des portions très

courtes. Bientôt, des tables de pique-nique et une signalétique officielle viendront agrémenter le parcours.

De son côté, *Saint-Gingolph Promotion Évènements* a obtenu le label national «Accueil Vélo» pour l'office de tourisme en octobre dernier. Matériel de réparation, recharge, plans, documentation, un service spécial est prévu pour les cyclistes en visite par chez nous.

Prenez d'ores-et-déjà rendez-vous le samedi 18 mai prochain pour fêter ce magnifique aménagement.

## Parrainez un châtaignier !

Dans le cadre des plantations de compensation suite au défrichage de la ViaRhôna qui nous sont demandées par l'Etat, nous avons décidé avec son accord de tout replanter avec des châtaigniers.

Ce projet est piloté par Pierre Rigaud pour le compte de la commune française, en relation avec la réhabilitation de la châtaigneraie en cours du côté suisse (voir pages 6 et 7). Nous souhaitons aussi en faire un projet pédagogique avec les enfants des écoles qui seraient associés à cette plantation et pour mieux comprendre la valeur de cet arbre emblématique de notre village.

L'objectif est de planter 50 châtaigniers :

- 20 financés par les mesures compensatoires communales ;
- 30 grâce au présent appel au parrainage.

La plantation sera réalisée en partenariat avec les entreprises de travaux qui mettront à disposition de leur temps et leurs machines pour les plantations.

### Comment parrainer votre châtaignier ?

- un plan de châtaignier de qualité coûte 150 € ;
- vous pouvez en parrainer un ou plusieurs en partenariat avec l'association *Patrimoine de Saint-Gingolph* ;
- vous pouvez adresser votre don sous la forme de versement, de chèque ou d'espèce à l'association :  
*Patrimoine de Saint-Gingolph*  
*Route du Frenay 4*  
*CH-1898 Saint-Gingolph*

Nous encourageons tout particulièrement les personnes qui se sont servies librement dans le bois coupé pour la ViaRhôna grâce aux deniers publics, à soutenir la plantation de châtaigniers, ce qui serait un juste retour des choses.



Sécurisée et praticable par tous !



# SAINT-GINGOLPH EN FÊTE !

# VIARHÔNA

## PONT DE L'AMITIÉ



# SAMEDI 18 MAI 2019

INAUGURATION DU PONT DE L'AMITIÉ ET DE LA PORTION EN SITE PROPRE SAINT-GINGOLPH-LE LOCUM DE LA 



© STUDIO MARINE / JULES GRANGAUD 2018



Patrimoine

# Le parcours didactique récompensé et reconnu

 Clotilde Rigaud

Le parcours didactique «À saute-frontière», inauguré le 2 juin 2018, fait parler de lui au-delà des frontières du village. Conçu comme un outil de promotion de notre patrimoine culturel, historique et paysager, il lance des ponts entre passé, présent et futur et cherche à rassembler les générations autour d'un projet d'espace public didactique.

En octobre dernier, l'association *Nature, Culture et Tourisme* a inscrit le parcours didactique dans sa catégorie «coup de cœur» et le valorise sur sa plateforme web (lien dans l'infobox ci-dessous). Une belle visibilité qui renforce le travail déjà effectué par les acteurs de la promotion du village.

De plus, ce parcours est également lauréat du Prix «Jardins & Paysages Valais 2018», organisé par l'association faitière *Jardin Suisse Valais* en collaboration avec l'Etat du Valais. La démarche de cette distinction consiste à mettre en lumière des projets apportant une valeur ajoutée à l'espace public, et plus particulièrement leur capacité à mettre en valeur les qualités, l'essence et le caractère de l'environnement bâti existant et du grand paysage.

Ce projet des belvédères espère faire la différence par son caractère innovant. Il permet de prendre conscience de notre patrimoine et ainsi mieux le défendre, mais aussi de le projeter dans le futur en constituant une base de réflexion, de communication et d'aménagement solide et ouverte pour cadrer et anticiper les changements à venir (création d'un tronçon de la ViaRhôna, aménagement des quais et de l'embouchure de la Morge, restauration des châtaigneraies, valorisation du jardin d'enfants, arrivée de la ligne RER Sud-Léman, etc.). La signalétique didactique propose une vision passé-présent des lieux transformés par la modernité, en questionnant sur leur avenir, à l'heure des grands projets liés à la mobilité transfrontalière.

Une exposition des projets candidats et lauréats sera organisée au printemps prochain. Entre-temps, le dossier de candidature peut être consulté à la commune suisse.



## Mise en valeur du parcours didactique

- [www.st-gingolph.com/saute-frontiere](http://www.st-gingolph.com/saute-frontiere)
- [www.sentiers-decouverte.ch](http://www.sentiers-decouverte.ch)



Le pont supérieur, carrefour incontournable entre nos deux pays.

# Bientôt le retour d'un four à pain dans le quartier historique ?

 Marco Steib

Sous le nom d'«Association des Amis du Four à Pain de Saint-Gingolph», il est constitué une association au sens des art. 60 et suivants du Code Civil Suisse.

Par ces mots débute le projet de statuts pour une association qui sera prochainement portée sur les fonds baptismaux. Association, amis, four, pain : que de mots chaleureux et conviviaux pour cet avant-projet destiné à réunir des passionnés épicuriens et attachés aux traditions pour apporter encore plus de vie au cœur de notre village.

Cette association est indépendante du point de vue juridique, mais toutefois parrainée par l'association *Patrimoine de Saint-Gingolph* pour les buts communs.

Le rêve est de recréer et de retrouver à proximité du lieu où, naguère, ces odeurs envahissaient le quartier de la chapelle et du château issus du four de la boulangerie située sur l'actuelle place de la Croix Blanche.

Une association est un groupement de personnes qui s'associent à une fin déterminée. Dans le contexte conceptuel, l'association consiste à mettre en commun des caractères propres différents afin de donner plus de poids, plus de relief à l'ensemble ainsi créé.

Des Amis, pour un projet dont le but commun n'est autre que l'échange et la transmission d'un patrimoine culinaire ancestral qu'est la cuisson du pain, dans la chaleur du four à bois et des moments de partage qui l'accompagnent.

Le but est de regrouper les villageois autour de cette tradition, sans distinction, de génération, d'origine, de couleur politique ou de toute autre conviction dans le seul but d'apporter tout au long de l'année des animations dans le cadre de nos fêtes villageoises ou autres marchés, ou chaque membre actif aura droit, dans le courant de l'année, à sa journée de cuisson avec ses proches, amis propres ou de sa famille, voir collègues.

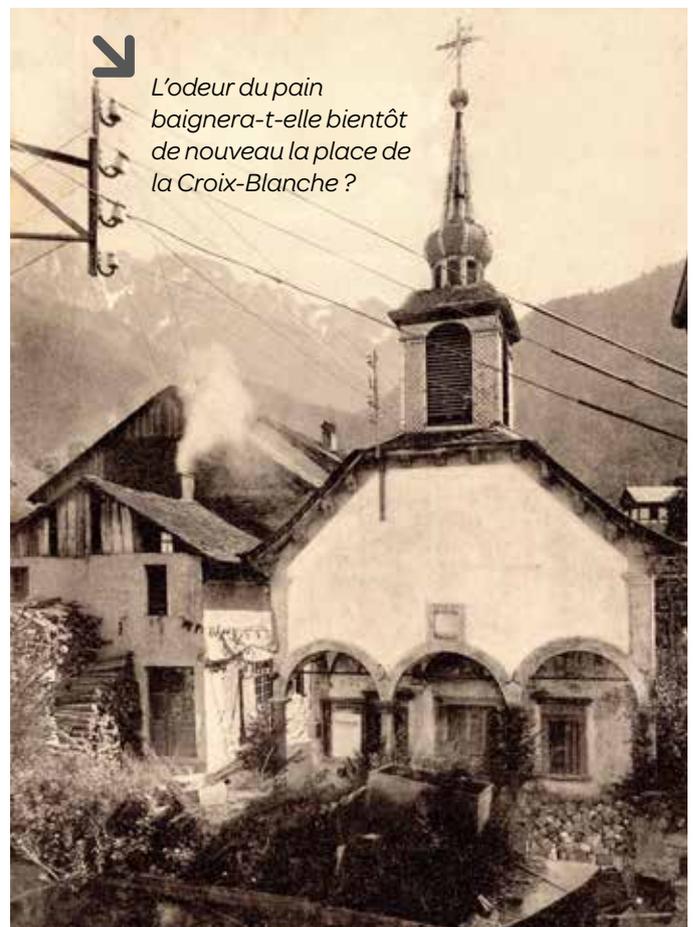
Le projet de cette association est de constituer un noyau dur de personnes partageant cette passion et disposé à y consacrer un peu de leur temps, récompensés par la finalité de ces moments privilégiés. Ce seront les membres fondateurs, qui éliront prochainement un comité.

Par la suite tout habitant du village aura la possibilité de rejoindre ce groupement en qualité de membre actif ou passif permettant d'animer ce lieu de tradition.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la réussite de ce projet et encourageons chaque personne susceptible de nous apporter son soutien, ses idées ou son appui de se manifester à leur meilleure convenance pour rejoindre cette belle aventure et sommes à disposition et à l'écoute de chaque suggestion pour aboutir dans un but fédérateur et convivial pour nous et pour les générations à venir.

## Association des Amis du Four à Pain de Saint-Gingolph

- Micheline Grept : grept.micheline@atelier-grept.ch
- Marco Steib : marco.steib@bluewin.ch





Patrimoine

## 12 cloches de plus dans le clocher !

 Thierry Boudios

La tradition des cloches de Pâques a débutée vers le VII<sup>e</sup> siècle en Europe. À cette époque, l'Église interdit de sonner les cloches en signe de deuil entre le Jeudi-Saint et le Dimanche de Pâques pour commémorer le temps qui s'écoula entre la mort du Christ et sa résurrection. Les cloches ne sonnent donc pas du Vendredi-Saint au Dimanche de Pâques. La légende, dans certains pays catholiques, affirme que, le soir du Jeudi-Saint, elles partent à Rome où le Pape les bénit. Le matin de Pâques, les cloches reviennent en carillonnant pour annoncer la joie de la résurrection du Christ. À Rome, elles se chargent d'œufs de Pâques qu'elles répandent à leur retour dans les jardins. Les enfants vont alors les chercher. Pour le voyage, les cloches se munissent d'une paire d'ailes, de rubans.

Cette année, les trois vieilles cloches du clocher de notre église de Saint-Gingolph partiront à Rome mais ne reviendront pas seules. Le jour de Pâques, elles se retrouveront dans le clocher avec 12 nouvelles cloches plus petites qui se mettront à carillonner joyeusement pour les accueillir.

En effet, bien que le budget de son projet (qui remonte déjà à deux années) ne soit pas complètement bouclé, l'Association Patrimoine de Saint-Gingolph a décidé cet automne de commander aux fonderies Paccard d'Annecy un carillon de 12 cloches qui sera inauguré le jour de Pâques, tandis que sera dévoilée sur le côté nord du clocher la plaque commémorative avec la liste des institutions et familles résidentes et amies de notre village qui auront permis par leurs dons cette réalisation.

L'Association profite de cette tribune qui lui est offerte pour remercier vivement celles-ci de leur contribution (la liste ne devant être arrêtée que fin février 2019, il est encore possible aux personnes qui n'auraient pas été informées de ce projet et qui souhaitent y participer de le faire en versant leur don sur le compte IBAN CH33 8058 8000 0072 7988 4).

L'association a pensé que, comme dans certains pays où ces carillons sont installés soit dans les beffrois, campaniles des hôtels de ville ou clochers des églises, voire carrément à l'extérieur des bâtiments, ce carillon constituera un agrément pour les résidents et une attraction pour les personnes de passage.

Le choix, pour des raisons purement pratiques et de coûts, a été fait de l'installer dans le clocher, mais ce n'est pas pour autant que son répertoire sera limité à des airs religieux. Automatisé, il sera en mesure de jouer une multitude d'airs profanes d'une durée maximum de trois minutes. À l'occasion, un clavier permettra à une personne de jouer un air de son choix. Que les couche-tards ou les couche-tôts se rassurent, le carillon ne devrait pas sonner avant l'heure de l'apéritif de fin de matinée, ni après celui de fin d'après-midi, l'association proposant à *Saint-Gingolph Promotion Évènements*, à laquelle elle a décidé de mettre à disposition son carillon, qu'un air soit joué deux fois par jour, par exemple à 11H30 et à 18H00.

Le comité compte donc sur votre présence le jour de Pâques, près du clocher, à 11H30, pour l'inauguration !

# Lancement de la première édition du Mérite Gingolais franco-suisse !

 Les Commissions Culture et Vie associative  
des deux communes

En cette année 2019 dédiée à la célébration des 450 ans d'amitié franco-suisse par-delà la frontière dans notre village bi-national, les deux communes de Saint-Gingolph France et Suisse ont décidé d'organiser en commun l'attribution du Mérite gingolais.

Il consiste à récompenser toute personne ou groupement qui s'est distingué dans le domaine du sport, de l'art et de la culture ou autre.

Le mérite est attribué une fois par année compte tenu des critères suivants :

## 1. Mérite sportif

Un mérite peut être remis à un sportif, une association, un groupement ou à toute autre personne qui s'est distingué ou dévoué pour le sport sur le plan communal, cantonal, départemental, régional, national ou international ;

## 2. Mérite culturel

Un mérite peut-être remis à une personne ou un groupement qui s'est illustré de manière particulière dans le domaine culturel ou artistique.

## 3. Mérite spécial

Une reconnaissance spéciale peut-être attribuée à une personne physique, morale ou à un groupement, une association qui s'est distingué dans le domaine social, scientifique, économique ou autre.

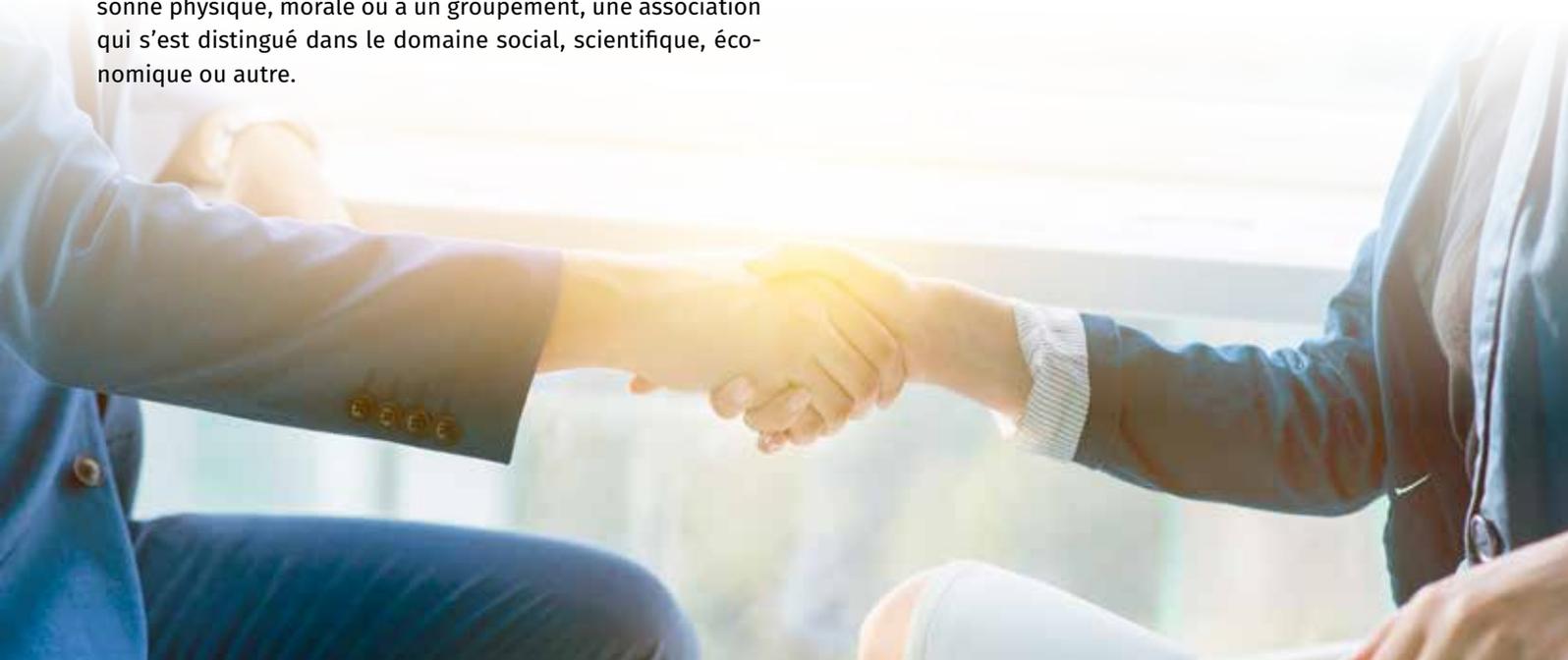
Il est indispensable de résider dans la commune de Saint-Gingolph France ou Suisse ou d'appartenir à une société locale. Pour l'attribution du Mérite, il faut prendre en considération l'année civile écoulée.

En tout temps, un formulaire officiel est à la disposition du public et des sociétés auprès des secrétariats des deux communes **où il doit être remis avant le 12 janvier 2019**. Il permet à toute personne de formuler la demande d'enregistrement.

La commission «Jeunesse, Sports, Culture, Tourisme et Culte» pour la partie suisse et la commission «Vie associative» pour la partie française examineront ensemble les demandes et proposeront leur choix aux Conseil communal et municipal qui décideront l'attribution du Mérite en dernière instance. Les commissions pourront elles aussi déposer une candidature.

Le prix pour le mérite individuel (Sport-Culture-Jeunesse-Autre domaine) est de CHF 500 ou € 450. Le prix pour groupe, association ou société (Sport-Culture-Jeunesse-Autre domaine) de CHF 1'000 ou € 900.

Le Mérite sera remis le 4 mars 2019 dans le cadre du lancement des célébrations des 450 ans d'amitié franco-suisse à Saint-Gingolph. Si aucun candidat ne répond aux exigences prévues, le Mérite ne sera pas décerné.





Vie associative

# Les Enfants des 2 Républiques : une partition de bientôt 125 ans !

 Dany Moulin

Ils étaient 22 en ce mois de mars 1897. 22 gingolais, suisses et français, amoureux de la musique et désireux de créer une fanfare. Ce fut rapidement chose faite sous un nom on-ne-peut-plus-symbolique : «Les Enfants des 2 Républiques». Pour l'anecdote, sous «2 Républiques», on parle de la République Française et de la République du Canton du Valais.

Le premier directeur s'appelait Romain Chaperon et c'est lui qui dirigea le premier concert de la fanfare en 1917. Les guerres mirent plusieurs fois la société dans l'embarras : les musiciens français, appelés au front, ne pouvaient plus jouer, et le drapeau de la société, déposé côté français, fut hors de portée des musiciens suisses. L'uniforme actuel a été inauguré en 1997 pour le centenaire de la fanfare.

Tout le monde se souvient du terrible incendie qui a ravagé notre local de répétition en octobre 2002. La société y a perdu archives, instruments, drapeaux, uniformes... Personne n'a baissé les bras, et la société inaugura 2 ans plus tard sa nouvelle bannière. Dernier événement important en date : l'organisation du 85e Festival des Musiques du Bas-Valais dans notre village, avec la venue de 1'200 musiciens et plusieurs milliers de spectateurs venus de toute la région.

L'organisation du Festival des Musiques du Bas-Valais agit comme une charnière naturelle dans l'histoire de la société. Une fois cette échéance importante passée, il faut relancer l'activité de la fanfare et préparer l'avenir : recruter de nouveaux musiciens, s'équiper d'instruments, et surtout réfléchir au renouvellement de l'uniforme. Il faudra aussi bientôt se pencher sur l'éventuel accueil du Festival des Musiques du Chablais français, et à célébrer les 125 ans d'existence de notre société en 2022.

Autant de défis que les Enfants des 2 Républiques sont prêts à relever. Mais nous avons besoin des gingolaises et des gingolais ! Alors, si des musiciens déjà formés ou désireux d'apprendre se cachent parmi vous, contactez-nous ! Notre école de musique, encadrée par 2 professeurs diplômés, Pierre-Antoine Marçais (le directeur de la fanfare) et David Mercier, est ouverte à tous !

## Les Enfants des 2 Républiques

- Dany Moulin, président : +41 (0)79 242 01 93
- [www.enfants2republiques.com](http://www.enfants2republiques.com)





## Maison Saint-Gingolph Médicale

Chemin de l'Abreuvoir • F-74500 SAINT-GINGOLPH

### Médecins généralistes

Dr Verdier  
Dr Thevenod  
Dr Madej  
Dr Jacquemin  
**+33 (0)4 50 76 16 70**

### Médecin-osthéo

Dr Spinelli  
**+33 (0)4 50 76 70 39**

### Pédicure-podologue

Dr Debouy  
Dr Demartin **Dès janvier 2019 !**  
**+33 (0)6 89 71 98 98**

Consultations les mardis pendant les 6 premiers mois.  
De 30 à 60 € par consultation, ouvertes aux patients suisses.

**crèches people&baby**  
*le sens de l'enfance*

- Ouverture de 7h à 19h
- Alimentation 50 % bio
- Repas et couches fournis
- Espace extérieur
- Ateliers relaxation
- Sorties « nature », bibliothèque
- Dépose-minute
- (Tarifs sur demande)

**Places disponibles immédiatement**

Ma crèche à 50 m de la frontière

**CRÈCHE LES PETITS SALÉS, CHEMIN DE L'ABREUVOIR  
74500 SAINT-GINGOLPH, FRANCE**

Informations & Inscriptions  
**+33 4 50 16 52 49**  
les.petits.salés@people-and-baby.com  
**www.people-and-baby.com**

Crèches conventionnées CAF

**CITY-STADE**  
L'Agora  
franco-suisse



**PÔLE  
D'ACTIVITÉS  
ET DE  
SERVICES**



**Crèche  
Les Petits  
Salés**



**Maison  
médicale**

**INAUGURATION**  
Portes ouvertes  
Découverte  
Apéritif

**Samedi  
18 mars 2019  
10H00**  
RDV au city-stade





## Économie

# Vous vous êtes exprimés sur le commerce local

 **Géraldine Pflieger et Joël Grandcollot**

Il y a quelques mois, la commune de Saint-Gingolph France, associée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, a lancé une enquête pour connaître les habitudes des consommateurs dans les commerces gingolais. Cette consultation devait également servir à élaborer des actions pour tirer vers le haut l'attractivité du centre-bourg.

### Des commerces «moteurs»

121 questionnaires ont été réceptionnés par la mairie, qui les a immédiatement transmis à la Chambre de Commerce pour traitement et analyse. 61% des répondants sont des résidents français, et une part non-négligeable de pendulaires frontalier s'est exprimée.

Les principaux enseignements sont présentés ci-contre. Une section du questionnaire était laissée à la libre expression des sondés, qui ont pu exprimer des besoins particuliers, et même faire apparaître des besoins de services que nous n'avions pas forcément anticipés, comme de la réservation en ligne.

Mais sans surprise, l'enquête montre une très forte attente pour de nouveaux commerces et tout particulièrement pour une nouvelle boucherie. Or l'implantation de nouveaux commerces ne dépend pas seulement de la bonne volonté de porteurs de projets mais aussi de l'offre de locaux. Or nombre de locaux commerciaux sont aujourd'hui obsolètes ou de trop petite taille pour permettre l'accueil de nouveaux commerces. Nous avons donc besoin de commerces aux normes, neufs ou rénovés.

### Des projets, mais pas de locaux !

Fort de ce constat, la commune a commencé à travailler avec l'Établissement Public Foncier (EPF) et sa nouvelle Foncière pour soutenir la modernisation ou la création de quelques locaux commerciaux qui permettront d'accueillir de nouveaux commerces ou de consolider des commerces existants qui veulent modifier leur implantation. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui passe par des acquisitions de la part de l'EPF, des travaux de rénovation ou de construction, la recherche de subventions tout en travaillant avec les porteurs de projet au plus proche de leurs attentes et de leurs besoins.

Cette démarche prend forcément du temps à porter ses fruits, mais nous l'avons lancée sans délai pour pouvoir développer le commerce local au plus vite.



## Les principaux enseignements de l'enquête

### Profil des répondants

- 61% de français / 39% de suisses
- 37% de travailleurs frontaliers
- La classe des 40-59 ans est majoritaire

### Les secteurs les plus fréquentés

1. Alimentaire (le pain est le plus cité)
2. Cafés
3. Services

### La perception du commerce et de l'environnement commercial (du mieux perçu au moins bien perçu)

1. La proximité
2. La qualité
3. L'environnement urbain
4. L'accès
5. Le prix
6. La diversité de l'offre

### Les lieux de consommation extérieurs

1. Intermarché à Lugrin (1 fois par semaine)
2. Migros au Bouveret
3. Cora à Amphion

### Les commerces attendus

1. Boucherie : 50,4 %
2. Restaurant traditionnel : 17,3 %
3. Poissonnerie, produits du lac : 10,7 %
4. Marché bio, circuit court



## Promotion

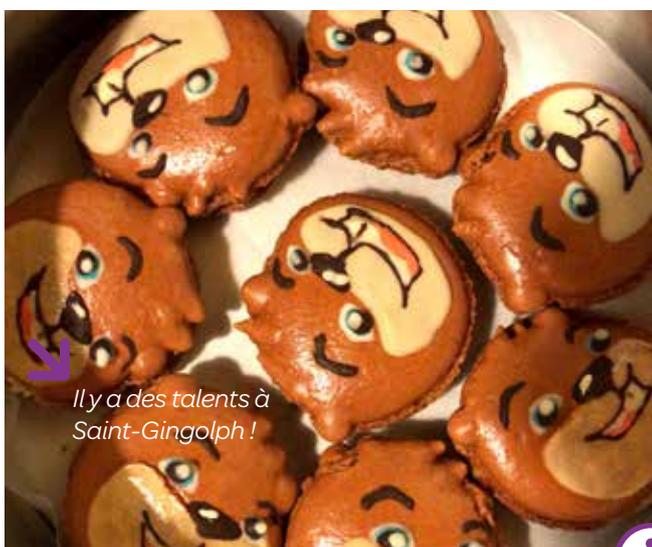
# Recherche : bénévoles !

 Joël Grandcollot

Saint-Gingolph Promotion Événements va bientôt entamer sa 3<sup>e</sup> année d'existence. Nous ferons un point complet à l'assemblée générale du 25 janvier prochain, mais force est de constater que notre association prend de l'ampleur assez rapidement. C'est preuve qu'il était nécessaire de se doter enfin d'une entité unique pour la promotion de Saint-Gingolph. Le comité va passer de 7 à 9 membres pour absorber ces nombreuses activités qui nous incombent désormais, et chaque membre aura un dicastère bien précis. Mais dans certains cas, 18 bras ne suffiront pas.

Aussi, nous recherchons activement des personnes susceptibles de consacrer de temps en temps quelques heures à aider notre association dans ses activités. Cela peut aller du service à la buvette du marché franco-suisse, à l'accrochage d'une banderole en travers de la route, ou encore à l'installation d'une sonorisation pour une fête. Dans cette liste de volontaires, nous inscrivons vos spécialités, que vous nous aurez précisées : construction, service au bar, cuisine, peinture, décoration... Afin que nous sollicitons les bonnes personnes aux bons postes !

D'avance un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement au service de notre village !



 *Ily a des talents à Saint-Gingolph !*

**Pour vous inscrire sur notre liste**

• [ressources@st-gingolph.com](mailto:ressources@st-gingolph.com)



Retour en images : la 29<sup>e</sup> fête de la Châtaigne





## Évènement

# Une longue amitié, ça se fête ! Et pas n'importe comment !

 Joël Grandcollot

Vous en entendez parler depuis des mois, et bientôt résonneront les premiers accents des festivités des 450 ans d'amitié franco-suisse à Saint-Gingolph.

Trois moments forts sont à réserver d'ores et déjà :

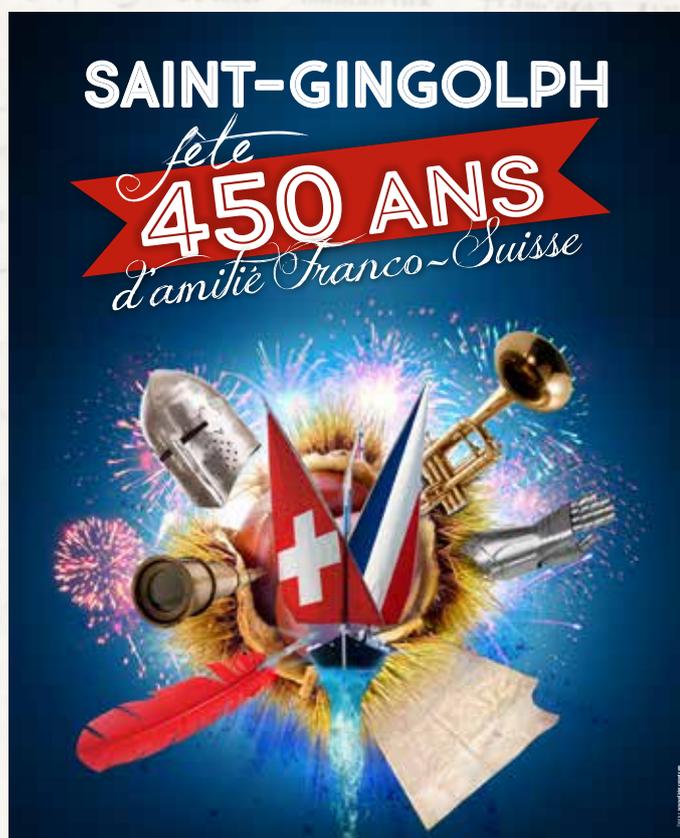
- la **Soirée d'Ouverture le 4 mars 2019**, où la population sera invitée à se rassembler sur le plus ancien pont du village ;
- la **Grande Fête de l'amitié franco-suisse les 29 et 30 juin 2019**, avec village de fête au bord du lac, concerts, animations, marché franco-suisse de producteurs ;
- les **Journées Européennes du Patrimoine les 14, 15, 21 et 22 septembre 2019**, qui seront le temps historique et culturel de cette année exceptionnelle.

## Tintin en guest-star l'année de ses 90 ans !

Comme annoncé en ouverture de la Fête de la Châtaigne, nous avons souhaité nous appuyer sur une guest-star, à la fois pour assurer de la visibilité à ces célébrations, mais aussi pour hisser Saint-Gingolph dans la cour des grands. Car accueillir une exposition officielle TINTIN® n'est pas chose commune. Surtout quand l'invité fête également un anniversaire, 90 ans ! En collaboration avec le Musée Hergé à Louvain-la-Neuve (Belgique), une collection de dessins, objets, pièces inédites prendra ses quartiers au Château du 15 juin au 18 août prochains.

Prochain rendez-vous : les vœux gingolais le 12 janvier prochain pour connaître d'autres éléments du programme des festivités, avant la parution du livret officiel en février !

Vive l'amitié franco-suisse et vive Saint-Gingolph !



L'affiche conçue par le studio Rosset de Saint-Paul-en-Chablais accompagnera l'ensemble des célébrations !

# LE MONDE de TINTIN

CHÂTEAU DE SAINT-GINGOLPH



DU  
**15 JUIN**  
AU  
**18 AOÛT**  
**2019**

Tous les jours : 10H00 - 17H30  
www.st-gingolph.com  
+41 (0)24 481 84 31







Services

# Une mobilité multimodale intelligente, seule garantie de succès pour le Haut-Lac

 Werner Grange

Le canton nous transmet chaque année une mauvaise nouvelle pour le Haut-Lac. En 2017, c'était le gel du projet de route de contournement de Saint-Gingolph et cette année c'est la suppression du car postal Saint-Gingolph-Aigle.

Même si cette deuxième annonce est moins spectaculaire pour le grand public, elle impacte la population assez gravement. En effet, ce n'est pas un projet qui est abandonné mais c'est l'existant qui « fout le camp ». On nous rétorque qu'il sera possible de prendre le bus depuis Vouvry et voyager dans la campagne fleurissante du Chablais vaudois jusqu'à l'hôpital de Villeneuve. 45 minutes pour retrouver un autre bus jusqu'à Montreux ou, avec beaucoup de chance, le train régional à la gare de Villeneuve. Ce n'est pas ainsi que nous réduirons les bouchons ! Bien au contraire.

En tant que Président de Saint-Gingolph, je soutiens donc sans réserve la pétition que vous trouverez à la page suivante. Je vous appelle à la signer.

Tout le monde ne voyage pas en voiture. Cela semble être surprenant mais c'est une réalité. Ou du moins tout le monde ne voudrait pas voyager en voiture mais se trouve contraint par la qualité médiocre des horaires des transports publics.

Mon voisin et collègue Président de Port-Valais, Pierre Zoppolletto a transmis une demande de concession à l'office fédéral des transports pour un bus « rapide pour Villeneuve ». Le canton s'y oppose invoquant la concurrence entre le rail et le

bus... à n'y rien comprendre. C'est justement le multimodale qui fera réduire la quantité de voiture et non le démantèlement du transport public.

En tant que Président de commune, je suis intervenu, avec Géraldine Pflieger, Maire de Saint-Gingolph, à Berne, auprès de parlementaires influents. Le RER Sud-Léman est dès lors cité dans les projets de transports internationaux prioritaires dans le programme PRODES. De plus, nous prévoyons à moyen terme, une navette bateau entre Lugrin et la région de Vevey. Pour finir, nous développons la mobilité douce dans et autour du village.

Nous travaillons actuellement à construire une solution «privée» de transport pour Villeneuve soit un minibus qui «pousserait» les pendulaires le matin avant 7h puis le soir vers 18h en sens inverse pour la somme de 5 CHF le voyage. Soit 15 minutes le voyage au lieu de 45 minutes. Une alternative certes insatisfaisante mais c'est déjà un début. Si des personnes sont intéressées, nous vous prions de vous annoncer afin d'estimer la demande.

Dernier élément, le canton nous promet la cadence à la demi-heure. Nous en prenons acte. Mais des aménagements devront avoir lieu, notamment le passage à niveau à l'entrée du village car cette nouvelle cadence doublera le temps d'arrêt des véhicules à l'heure.

C'est à force de taper sur le clou qu'il entre. C'est pourquoi, je continuerai à travailler sur des projets de transport afin de réduire l'impact de l'augmentation du nombre de véhicules passant chaque jour la frontière.

## Administration communale de Saint-Gingolph Suisse

Adresse : Place de la Croix-Blanche 1  
1898 SAINT-GINGOLPH  
Téléphone : +41 (0)24 482 70 22  
Fax : +41 (0)24 482 70 23  
Courriel : [info@st-gingolph.ch](mailto:info@st-gingolph.ch)  
Site : [www.st-gingolph.ch](http://www.st-gingolph.ch)

Lundi	09H00 - 10H00	16H00 - 18H00
Mardi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00
Vendredi	09H00 - 10H00	16H00 - 17H00

# Pétition aux autorités communales et cantonales

Avec l'expansion de la population pendulaire dans le Chablais, la mobilité est un problème majeur.

La suppression annoncée de la ligne de bus 12.141 St-Gingolph – Vionnaz – Aigle avec l'entrée en vigueur du nouvel horaire 2019 (dès le 9 décembre 2018) est catastrophique pour bon nombre de personnes qui doivent se rendre à Aigle pour y travailler ou pour prendre le train en direction de Lausanne ou de Sion.

Le Service de la mobilité (SDM) du canton du Valais a délibérément sacrifié la ligne de Bus 12.141 pour éviter un soi-disant « doublon » en développant la ligne de Bus 12.120 Monthey-Villeneuve destinée principalement aux employés du nouvel Hôpital « Riviera-Chablais ».

La suppression de cette ligne de bus prolongera le temps de parcours de beaucoup de personnes et engendrera une augmentation des prix des billets.

Le temps de parcours pour rallier Lausanne en passant par Villeneuve ou Collombey va se rallonger d'environ 1 heure par jour pour un habitant de Vionnaz. Si cette personne travaille à Aigle, elle va passer entre 1h20 à 2h dans les transports publics en dehors de l'offre très limitée de la ligne 12.142 Aigle-Torgon.

Pour un étudiant qui étudie à Sierre, qui termine ses cours à 16h arrivera à 18h10 à Vionnaz au lieu de 17h40. Une personne qui termine son travail à Aigle à 18h30 arrivera à Vouvry à 19h43 en passant par Montreux.

Les habitants des communes de St-Gingolph et Port-Valais verront leurs dessertes des arrêts intermédiaires disparaître avec la suppression de la ligne de Bus 12.141.

## Réclamation :

**Nous, signataires de cette pétition, appelons au maintien et au renforcement de la ligne de bus 12.141 Saint-Gingolph - Vionnaz – Aigle.**

Prénom	Nom	Signature	Commune

Ou signer la pétition en ligne <https://act.campax.org/p/bus12141>

Les initiants :

Fracheboud Maurice, Vignes d'En Bas 3, 1895 Vionnaz  
Renaud Alain, Ch. du Langins 28, 1895 Vionnaz  
bus12141@gmail.com

*Veillez remplir en lettres majuscules. Toute personne, indépendamment de l'âge ou de la nationalité, a le droit de signer. Veillez retourner rapidement un formulaire de pétition rempli ou partiellement rempli aux initiants.*



Assainissement

# Bientôt des travaux à Brêt !

Commission Travaux

Dix années. Il aura fallu près de dix années d'études, de négociations et d'intervention pour obtenir les autorisations et financements pour qu'enfin, les travaux de la nouvelle station d'épuration de Brêt puissent commencer.

Ce sera le cas en juin prochain avec le début de la construction de la station. Mais ce sera sans attendre les travaux pour les réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales, qui débiteront au cœur du hameau de Brêt dès le mois de janvier 2019. Nous en profiterons également pour enfouir le réseau de téléphone qui encombre encore les rues du village de Brêt.

Les travaux dans le cœur du village seront terminés dans le courant de l'automne et permettront d'améliorer le rendement et la pression du réseau d'eau potable. Ensuite, entre fin 2019 et début 2020, ce sera le chantier des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur la RD 1005, entre Brêt et Locum et en complément de la première étape qui avait été réalisée sur la partie ouest de la traversée de Brêt en 2017.

Ces travaux sont soutenus par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



Il y a urgence : le réseau de Brêt perd 90% d'eau !



## Réunion publique d'information

- Lundi 17 décembre 2018 à 18H30
- Salle des fêtes

Démographie

# Recensement en 2019 !

Jocelyne Rochias

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Du 16 janvier au 17 février 2019, comme tous les cinq ans, aura lieu le recensement complet de la population de la commune. Les trois agents recenseurs sont Isabelle Leroy, Kathleen Daem et Jean-François Mongellaz, et nous vous remercions de leur réserver le plus sympathique accueil.

La nouveauté de cette année est la possibilité de remplir le questionnaire sur internet. Ceci a plusieurs avantages :

- économie de papier ;
- simplicité ;
- gain de temps de l'agent qui ne passe qu'une seule fois à votre domicile.

Visitez le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Dès le mois de janvier, les questionnaires en ligne seront accessibles à toutes et tous. Si cette possibilité ne vous convient pas, vous pourrez remplir le questionnaire avec les agents recenseurs comme à l'accoutumée.





## Commémorations

# Les 100 ans de la fin de la Grande Guerre

 **Benoît Grandcollot**

Ce 10 novembre 2018, veille de la date officielle, la population gingolaise s'est souvenue de tous les siens, français mais aussi suisses, tombés pour la liberté, de ces horreurs perpétuées lors de ce conflit. Parmi les 3'000 citoyens helvétiques tombés au champ d'honneur, M. Joseph Pinget de Villeneuve (VD), est inscrit sur le monument de la Place Charles de Gaulle et les habitants ont tenu à l'honorer parmi les personnalités suisses qui ont donnés leurs vies.

### **Une cérémonie dédiée à la jeunesse**

Les enfants de l'école aussi ont tenu à rendre hommage à leurs aïeux par leurs chants. C'est aussi un chant qui a ponctué le discours de notre première magistrate Géraldine Pflieger, dont vous trouverez la transcription ci-après. Nos anciens ont été à l'honneur, pour un avenir que tous espèrent meilleur !

#### **Retranscription de l'allocution de Madame le Maire**

*Il y a cent ans un certain 11 novembre 1918, était signée la fin de la grande guerre. Le Préfet de la Haute Savoie a relayé auprès de tous les maires le souhait du Président de la République que les habitants se réunissent le 10 novembre au soir auprès du Monument aux Morts et allument des bougies. C'est ce que nous faisons aujourd'hui, unis dans notre mémoire nationale mais aussi dans notre mémoire européenne et pour les 3000 suisses morts pour la France dont plusieurs sont inscrits sur notre monument auprès de leurs frères français, gingolais. Paroles d'enfants avec les enfants de notre école André Zénoni, dessins d'enfants de la guerre projetés sur le mur de l'Eglise en notre place Charles de Gaulle, mots et souvenirs d'enfants aussi pour ponctuer notre commémoration.*

*Rose a 9 ans en 1914, votre âge chers enfants, lorsqu'elle décide de commencer son journal. 2 août 1914 : à 3 heures et demi, les cloches se sont mises à sonner à toute volée. Maman a dit «C'est le tocsin, il se passe quelque chose de grave.» Je suis allée avec elle à la mairie et nous avons vu affiché l'ordre de mobilisation générale. Quand nous sommes rentrées, papa était déjà là. Il tenait une feuille de route que le postier venait d'apporter.*

*Des fils et des pères partiront en masse au front, laissant des mères et des filles seules pour faire fonctionner la famille, mais aussi toute la société et la France entière. Toutes les familles de notre pays sans exception ont été gravement touchées par la guerre.*

*25 décembre 1914. C'est notre premier Noël, dit Rose, loin de chez nous et de papa. À la messe, le curé nous a demandé de prier pour nos soldats. J'ai pleuré en silence mais je crois que personne ne m'a vue.*

*15 mars 1916. Plus d'un an est passé depuis le départ du Papa de Rose. Le journal dit qu'une grande bataille est engagée autour de Verdun. Il parle de lieux comme si on pouvait les connaître : le mort-homme, le bois des corbeaux, la côte 304, Douaumont... Peut-être papa est-il dans cette bataille, mais il n'a pas le droit de nous le dire.*

*23 juin 1917. Papa ne reviendra plus ! Nous étions à table ce soir quand le garde champêtre et le maire ont frappé à la porte. Dès qu'ils sont rentrés, tout le monde a compris. Maman est devenue toute blanche et je l'ai entendu dire entre ses dents : «Cette fois c'est notre tour.» Je ne pourrai jamais oublier les mots du maire : «Tué au combat, mort au champ d'honneur».*

*18 millions de morts, et 1,7 millions morts en France, des millions de vie fauchées et de familles dévastées. Mémoire à tous nos soldats morts aux combats.*

*12 novembre 1918 : LA GUERRE EST FINIE ! Hier, la nouvelle a éclaté comme une bombe, les cloches ont sonné à toute volée. Tout le monde s'est retrouvé dans la rue, on riait, on chantait ! Le maire a quand même interdit les bals par égards pour nos morts. La onzième heure du onzième jour du onzième mois : L'ARMISTICE ! Après 1562 jours de guerre !*

*Ce 11 novembre à 11 heures et pendant 11 minutes, les cloches ont sonnées à la volée ici aussi à Saint-Gingolph et tous se sont recueillis devant le monument, en leur mémoire. Depuis lors ce n'est plus la victoire que nous commémorons mais la paix retrouvée en Europe et la mémoire de nos combattants et c'est pour la paix que nos cloches ont sonnées à nouveau.*

*Rose reprend la plume le 15 novembre 1920, elle a 15 ans maintenant. La société des Nations s'est réunie à Genève. C'est le président américain Wilson qui en a eu l'idée. Elle rassemble les diplomates de tous les pays qui doivent empêcher une nouvelle guerre. Pour l'instant, il n'y a pas d'Allemands, mais ils viendront sans doute bientôt. Peut-être que cette guerre sera bien la dernière, la « der des ders ».*

Quelle tristesse, et quel drame de savoir que ce ne sera pas la dernière. Que dans les accords de paix se cachera la rancœur et la haine qui mèneront à l'émergence des fascismes en Europe et à la seconde guerre mondiale. La société des Nations, dont se réjouit notre petite Rose, sera une belle idée mais elle échouera, tout en portant en elle les Nations Unies et ses grandes avancées pour le bien de l'humanité. La première guerre mondiale, oui, était une sale guerre, elle a anéanti des familles, elle a vu se déchaîner la barbarie contre de pauvres hommes qui s'entassaient dans les tranchées, elle a dévasté notre pays et tous les pays d'Europe. Comme une image d'ombre et de lumière l'armistice laissera place aux espoirs de toutes une jeunesse de 1918. Et dans l'histoire de l'Europe et du Monde, la grande guerre porte en elle les germes du pire et du meilleur de notre humanité au XXe siècle, des atrocités de la seconde guerre mondiale jusqu'au triomphe de la paix dans notre belle Europe. Partageons les paroles de notre hymne européen :

Chantons pour la paix nouvelle  
De notre Europe unifiée,  
Quand l'Histoire nous rappelle  
Les massacres du passé.  
Quand nos peuples dans la tourmente  
Vivaient dans la haine et le sang,  
Oh ! Quelle joie nous enchante  
Plus de guerre pour nos enfants.  
(Paroles de Jacques Serres, 2002)

Vive la paix, Vive la République, Vive la France et vive l'Europe !  
Merci à la commune suisse pour son accueil pour le verre de l'amitié.



## Aménagement du territoire

# Enquête publique sur le P.L.U.

En janvier et février 2019 sera ouverte l'enquête publique sur le projet de révision du PLU arrêté par le conseil municipal. À cet effet, M. André BARBET a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 10 janvier 2019 au 11 février 2019 (inclus) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- lundi 14 janvier 2019 de 15h à 18h
- mardi 23 janvier 2019 de 10h à 12h
- samedi 02 février 2019 de 10h à 13h
- jeudi 07 février 2019 de 10h à 12h
- lundi 11 février 2019 de 15h à 18h

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête. Il reste consultable pendant cette même durée sur le site de la commune. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier de l'enquête publique est garanti par un poste informatique au secrétariat de mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet de PLU arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Saint-Gingolph. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur ou par le biais d'un registre dématérialisé dont les références seront communiquées dans les avis officiels de lancement de l'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête et seront tenus à la disposition du public à la mairie de Saint-Gingolph.

## Mairie de Saint-Gingolph France

Adresse : 34 rue Nationale  
74500 SAINT-GINGOLPH  
Téléphone : +33 (0)4 50 76 72 28  
Fax : +33 (0)4 50 76 74 17  
Courriel : [mairie@st-gingolph.fr](mailto:mairie@st-gingolph.fr)  
Site : [www.st-gingolph.fr](http://www.st-gingolph.fr)

Lundi	10H00 - 12H00	Fermé
Mardi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Mercredi	10H00 - 12H00	Fermé
Jeudi	10H00 - 12H00	15H00 - 18H00
Vendredi	10H00 - 12H00	Fermé



# Vos événements du 1<sup>er</sup> semestre 2019

## JANVIER

Samedi 12	<b>Soirée des vœux villageois</b>	19H30	Salle polyvalente
Samedi 20	<b>Sortie Tobogganing à Leysin</b>	selon prog.	Local des Jeunes
Dimanche 20	<b>Loto traditionnel du sauvetage de Bret-Locum</b>	14H30	Salle des fêtes
Vendredi 25	<b>Assemblée générale de Saint-Gingolph Promotion</b>	19H30	Salle des fêtes
Samedi 26	<b>Récital d'accordéon avec Yves Moulin</b>	20H00	Château (salle du Billard)

## FÉVRIER

Samedi 2	<b>Souper de soutien de l'US Saint-Gingolph</b>	selon prog.	Salle des fêtes
Dimanche 10	<b>Loto traditionnel des Amis du Musée</b>	14H00	Salle polyvalente
Samedi 16	<b>Assemblée générale de RER Sud-Léman</b>	10H30	Salle des fêtes
Samedi 16	<b>Petit Carnaval</b>	19H00	Local des Jeunes
Je 28 > Ma 5 mars	<b>32e Carnarioule : Moit' moit'</b>	selon prog.	Village + Salle polyvalente

## MARS

Lundi 4	<b>450 ans d'amitié franco-suisse : l'ouverture</b>	19H00	Pont du Moulin
Jeudi 14	<b>Assemblée générale des Voiles Latines du Léman</b>	17H00	Château (salle du Billard)
Samedi 16	<b>Inauguration du city-stade et du pôle d'activités</b>	10H00	City-stade + Le Crêt
Samedi 16	<b>Repas déguisé «Années 80» de l'APE</b>	19H00	Salle des fêtes
Samedi 23	<b>Soirée «Jeux de société»</b>	17H00	Local des Jeunes
Ve 29 - Sa 30	<b>Mi-carême</b>	selon prog.	Établissements publics

## AVRIL

Samedi 6	<b>Concert annuel des Enfants des 2 Républiques</b>	20H30	Salle polyvalente
Vendredi 12	<b>Soupe de carême</b>	18H00	Salle polyvalente
Samedi 13	<b>Soirée «Crêpes»</b>	18H00	Local des Jeunes
Dimanche 21	<b>Inauguration du carillon</b>	A définir	Place Charles de Gaulle
Vendredi 26	<b>Assemblée générale des Amis de la Cochère</b>	20H00	Château (salle du Billard)

## MAI

Mercredi 8	<b>Commémoration de l'Armistice de 1945</b>	19H00	Monument des Fusillés
Samedi 11	<b>Soirée «Karaoké»</b>	19H00	Local des Jeunes
Dimanche 12	<b>Loto traditionnel du Ski-club</b>	15H00	Le Bouveret
Samedi 18	<b>Inauguration du Pont de l'Amitié et de la ViaRhôna</b>	10H00	Place Jean Moulin
Samedi 18	<b>Après-midi «Laser Game» à Thonon (sur inscription)</b>	selon prog.	Local des Jeunes
Vendredi 24	<b>Lancement de la saison estivale</b>	19H00	À définir

## JUIN

Samedi 1er	<b>Journées d'entretien des sentiers pédestres</b>	08H00	À définir
Mercredi 5	<b>Sortie des Aînés</b>	selon prog.	À définir
Sa 8 > Lu 10	<b>Saint-Gingolph invité d'honneur de la Foire de Sciez</b>	selon prog.	Sciez-sur-Léman
Vendredi 14	<b>Soirée «Bavaroise»</b>	20H00	Local des Jeunes
Samedi 15	<b>Soirée annuelle de la Gymnastique La Coccinelle</b>	20H00	Salle polyvalente
Sa 15 > Di 19 août	<b>Exposition «Le Monde de Tintin»</b>	10H00-17H30	Château
Vendredi 21	<b>Souper de soutien de la Cochère</b>	19H00	Restaurant Le Rivage
Samedi 22	<b>Fête du sauvetage de Bret-Locum</b>	15H00	Salle des fêtes
Vendredi 28	<b>Kermesse de l'école</b>	16H30	Ecole A. Zénoni
Sa 29 - Di 30	<b>450 ans d'amitié franco-suisse</b>	selon prog.	Bord du lac